

Notice explicative

DEMANDE DE SUBVENTION 2023

Cette année, le formulaire de demande est au format PDF ; pour le remplir il suffit de l'ouvrir et de remplir les champs en couleur.

Pour signer le document, cliquer sur



situé dans la barre en haut du document, puis sélectionner « ajouter une signature ».

Une fois le formulaire rempli, l'enregistrer puis le retourner par mail avec les autres pièces.

Date de retour du dossier :

Le 14 octobre 2022

(Il est impératif que le dossier complet revienne à cette date. Au-delà, il ne sera pas examiné)

Dossier à renvoyer au format PDF, PAR MAIL uniquement à l'adresse suivante : associations@ugine.com

*

Tous les justificatifs demandés devront impérativement être joints.

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2023

- ✓ Demande de subvention dûment remplie
- ✓ Statuts de l'association uniquement si changement
- ✓ Attestation d'assurance de l'association
- ✓ RIB de l'association